

Vivre à Bogève

« Spécial agriculture »



ÉDITORIAL DU MAIRE

C'est avec plaisir que je vous présente le troisième bulletin municipal de notre mandat, qui est toujours l'occasion d'une rétrospective de l'année écoulée. Une année intense, marquée par l'inauguration de notre nouveau groupe scolaire. Après seulement 14 mois de travaux, 132 petits Bogévans ont pu faire leur rentrée dans une nouvelle école. Une école bien pensée, où tout a été mis en œuvre pour leur apporter le meilleur confort possible, plus précisément d'un point de vue thermique et acoustique : un bâtiment respectueux de l'environnement et s'intégrant parfaitement à l'ancienne Mairie-école. La réorganisation importante de notre centre bourg avec la création d'une nouvelle voie, nommée « Chemin des écoliers », un parking de 50 places, des trottoirs et une venelle viennent compléter cet aménagement. Bon nombre d'entre vous ont pu visiter et apprécier ce complexe le 4 novembre dernier, jour de l'inauguration : une journée riche en émotions. Il y eut tout d'abord la cérémonie du drapeau au Monument aux Morts, cérémonie durant laquelle nous avons remis, avec le soutien du « Souvenir Français », le drapeau de Bogève de la grande guerre 14/18 aux enfants en les nommant officiellement « gardiens du drapeau ». Un moment fort et solennel, tant il est essentiel de perpétuer le souvenir et de le partager avec les nouvelles générations. Il était important également de profiter de cet événement pour rendre un hommage mérité à François CHARDON, bienfaiteur de notre commune, qui a été à l'origine de la première école de Bogève en 1518. Je voudrais également saluer le travail de Vincent CHARDON. Vincent, c'est la mémoire vive de Bogève ! Il est passionné par notre histoire. À l'occasion de l'inauguration il a mis en place une exposition qui a fait revivre l'École de Bogève, de sa création à nos jours. Cette belle rétrospective, nous la devons à sa passion pour notre village, son histoire et les photos anciennes qui la racontent.

Le 1^{er} janvier de cette année a été marqué par la prise de compétence de notre réseau d'eau potable par le SRB (Syndicat des Rocailles et de Bellecombe), ceci un an après le réseau d'assainissement. Ces compétences devant être obligatoirement gérées par les intercommunalités au 1^{er} janvier 2020, nous ne nous étions donc pas trompés en anticipant cette échéance. En effet, l'ensemble des communes de la Vallée Verte adhèrera au SRB le 1^{er} janvier 2018. Suite à ce transfert de compétence, notre employé et fontainier, M. Pierrot Jorat a demandé sa mutation au SRB après plus de 31 ans de bons et loyaux services à la commune de Bogève. Je veux le remercier pour toutes ces années de travail sans faille au sein de notre commune.

Cette année 2017 a aussi débuté par le rachat du bâtiment de la coopérative par la commune. Il était bien légitime que ce bâtiment reste la propriété des Bogévans afin d'assurer la pérennité du commerce de proximité qu'il abrite et de nous permettre d'enrichir et de développer le service à la personne. C'est dans cette optique que d'importants travaux de rénovation de ce bâtiment vont débiter au printemps pour embellir notre épicerie et aménager l'étage en créant des locaux qui pourront accueillir des professions libérales. D'ores et déjà un kinésithérapeute et un ostéopathe ont choisi d'y installer leur cabinet. En attendant la fin des travaux, ils exerceront dans l'ancienne école maternelle. Nous ne pouvons évidemment que nous réjouir de l'installation de cette profession libérale dans notre commune. Elle en appellera d'autres, j'en suis convaincu.



En 2018 le conseil municipal travaillera essentiellement à l'élaboration de notre nouveau PLU. Il devra être compatible avec le SCOT des 3 Vallées et réglementer notre urbanisation pour les 10 prochaines années. Une réflexion va également être menée sur le projet de transformation de l'école des garçons en Mairie et de la cour en place du village.

Je voudrais encore remercier l'ensemble de notre personnel municipal pour leur implication dans leurs tâches quotidiennes au service de tous. J'associe à ces remerciements tous les bénévoles des diverses associations Bogévannes qui ont à cœur l'organisation des nombreuses manifestations dans notre village.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter bonne lecture et à vous présenter mes Meilleurs Vœux de Santé et de Bonheur pour cette nouvelle année 2018. Puisse-t-elle nous accorder à tous la satisfaction d'une vie agréable et sereine dans ce village cher à nos cœurs.

Bien à vous.

Votre Maire,
Patrick CHARDON.

SOMMAIRE

Vie Municipale

Éditorial du maire.....	2
État Civil.....	3
Les principales délibérations.....	4
Budget primitif 2017.....	5
Travaux: le nouveau groupe scolaire.....	6-8
Réunion publique PLU.....	9
Les nouvelles de Bozhive.....	9
Recensement.....	10
Nouveautés administratives.....	10

Vie Intercommunale

Historique du massif des Brasses.....	11-13
Piscine de la Vallée Verte.....	14
Tri sélectif.....	15
GEMAPI.....	15

Vie Scolaire

Les enfants à l'école année 2016-2017.....	16
Les enfants aux TAP.....	16
Les enfants à l'école année 2017-2018.....	16
Zoom sur l'inauguration du groupe scolaire.....	18-19
La fanfare du 27 ^e BCA.....	20

L'agriculture à Bogève..... 21-23

En Haut de l'affiche

Les résultats sportifs.....	24
Jeux intervillages.....	25
Voyage humanitaire.....	25

L'année en images..... 26

Bogève en action

La Bibliothèque.....	27
Fête de la Musique Bogève.....	27
Patrimoine.....	27
APE « la montagne des petits Bogévans ».....	28
Bogève Animation.....	28
La Stéphanoise.....	29
Les anciens de l'AFN.....	29
Ski Club Bogève.....	30
Foot de Bogève.....	30
Gym de la Vallée Verte.....	30
La Chasse.....	31
Le groupe des aînés.....	31
La Paroisse.....	31
La Coopérative Laitière.....	32
Concours photos.....	32
L'emmontagnée.....	32
Goûter des aînés.....	32
MJCI.....	33

En vitrine

Hôtel des Brasses.....	34
Restaurant le Jorat.....	34
Coupe 66.....	35
La ferme du Jourdil.....	35

ÉTAT CIVIL 2017

Naissances

LAPLASSE Lenny.....	1 ^{er} janvier
BROISAT Agathe.....	17 février
MARROCQ Laszlo.....	17 février
GOURDET Gabrielle.....	12 mai
PRANDI Lisa.....	15 juin
LAMBERT Rafaël.....	19 juillet
MALOD Siloé.....	29 septembre
MAMBRÉ Esteban.....	14 octobre
VAUDAUX Axel.....	11 novembre



Mariages

PEYRÉ Wilfried et BAUDÉ Agnès.....	17 février
RONDEAU Jonathan et VERDAN Madeline.....	26 août
LOSSEC Maxime et MONÉ Aurélie.....	16 décembre



Décès

TRIPONEZ Bernadette.....	19 janvier
LACROIX Émilienne.....	23 janvier
KOWALSKI née GROLLET Françoise.....	23 février
MONTAGNER Olga.....	21 juin
LESSARD François.....	22 juillet
CAREDDA Cédric.....	26 août
DESBOLLES Christian.....	3 septembre
CHARDON Roger.....	15 octobre
GUEBEY Solange.....	19 novembre
DUBOSSON Jeanine.....	24 novembre
MARTIN-DUPANLOUP William.....	30 novembre
GERVAIS née GRANGE Juliette.....	30 décembre

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS

PRISES DEPUIS SEPTEMBRE 2016

16 NOVEMBRE 2016

- Mise en place astreinte service eau et manifestations locales.
- Dissolution du SMDEA (Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement).

20 DÉCEMBRE 2016

- Déclaration de non-préemption du bâtiment coopérative agricole d'achat et d'approvisionnement de Bogève.
- Tarifs eau pour facturation 2017.
- Accord pour convention prévoyant les modalités de transfert de la compétence eau potable avec le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe (SRB).
- Avenant travaux de renforcement eau potable secteur La Fargueusaz - Les Mouilles.
- Modification des statuts de la Communauté de Communes de la Vallée Verte: transfert des zones d'activités économiques, création des offices de tourisme ainsi que le passage en FPU (Fiscalité Professionnelle Unique).

18 JANVIER 2017

- Mandat pour vente aux enchères de la Coopérative Agricole d'Achat et d'Approvisionnement de Bogève.

22 FÉVRIER 2017

- Mise en place d'un nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel du personnel communal.
- Renouvellement convention « Paysalp » pour 3 années.
- Renouvellement convention MJCI de Viuz pour une durée de 4 ans.
- Positionnement sur les rythmes scolaires (TAP).

10 MAI 2017

- Lancement modification n° 4 du PLU.
- Attribution du marché des travaux du parking de l'école 2^e phase.
- Vente Lot n° 8 lotissement Les Chaix.

21 JUIN 2017

- Attribution marché fournisseur repas cantine scolaire.
- Tarifs service « Enfance » (cantine, garderie, TAP) rentrée 2017-2018.
- Avis sur le transfert des compétences « Eau » et « Assainissement » à la Communauté de Communes de la Vallée Verte.
- Avis sur le retrait de la compétence « PLH » des statuts de la Communauté de Communes de la Vallée Verte.
- Nomination coordonnateur pour recensement population 2018.
- Accord de principe sur semaine de 4 jours (suppression des TAP).

6 SEPTEMBRE 2017

- Approbation modification n° 4 du PLU.
- Vente terrain A au lieu dit « Contapif ».
- Lancement étude faisabilité pour les bâtiments de la coopérative et la future mairie.
- Attribution indemnité de conseil trésorière de Saint-Jeoire.

18 OCTOBRE 2017

- Modification statuts du SRB : extension du périmètre du syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe à l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Vallée Verte et son adhésion aux compétences « eau potable » et « assainissement collectif et non collectif ».
- Recrutement agents recenseurs pour le recensement de la population 2018.
- Lancement concours photos.



BUDGET PRIMITIF 2017

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

CHARGE À CARACTÈRE GÉNÉRAL Électricité, combustible, carburant, fournitures voirie, administrative, scolaire, entretien bâtiments, véhicules, voirie, assurances, fêtes et cérémonies, publications abonnement, timbres, téléphone, eau/assainissement	299 350,00 €
CHARGES DE PERSONNEL (salaires + charges)	340 800,00 €
CHARGE DE GESTION COURANTE Indemnité Maire et Adjointes, aide sociale, service incendie, subventions aux associations	203 810,00 €
CHARGES FINANCIÈRES (Intérêts des emprunts)	42 000,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES Secours et dots, titres années exercices antérieurs	2 000,00 €
ATTÉNUATION DE PRODUITS (FNGIR)	25 000,00 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	10 000,00 €
VIREMENT À LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 957 609,18 €
OPÉRATIONS D'ORDRE	28 333,33 €
TOTAL	2 908 902,51 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

PRODUITS DES SERVICES Coupe bois, charges des locations, concessions cimetière, mise à disposition personnel CCVV, pâturages	88 993,00 €
IMPÔTS ET TAXES Contribution directes, taxe électricité, taxe droits de mutation	385 000,00 €
DOTATION ET PARTICIPATIONS Dotations de l'État, Fonds Genevois	495 958,88 €
PRODUITS DE GESTION COURANTE Locations appartements, dons, remboursement sinistres, location salles	686 755,00 €
PRODUITS FINANCIERS	15,03 €
ATTÉNUATION DE CHARGES Remb. Personnel	68 000,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 200,00 €
RÉSULTAT REPORTÉ	1 161 647,27 €
OPÉRATIONS D'ORDRE	21 333,33 €
TOTAL	2 908 902,51 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

REMBOURSEMENTS EMPRUNTS	122 000,00 €
FRAIS D'ÉTUDES ET PLU	143 000,00 €
SUBVENTION ÉQUIPEMENTS	145 242,33 €
TRAVAUX - Future mairie - Coopérative - Réseaux de voirie - Réseaux divers - Installations générales agencements divers - Matériel de bureau et informatique - Mobilier	839 624,00 € 378 524,00 € 307 000,00 € 50 000,00 € 52 100,00 € 2 000,00 € 10 000,00 € 40 000,00 €
TRAVAUX EN COURS - Groupe scolaire - Parking groupe scolaire - Autres travaux bâtiments/cimetière	2 117 198,00 € 1 617 198,00 € 450 000,00 € 50 000,00 €
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT - Remboursement subventions groupe scolaire CCVV	278 280,00 € 278 280,00 €
OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS - Dépenses groupe scolaire pour la CCVV	1 143 132,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE PATRIMONIALES	10 000,00 €
TOTAL	4 798 476,33 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

FCTVA	130 000,00 €
TAXE AMÉNAGEMENT	28 000,00 €
SUBVENTIONS - Département (groupe scolaire + parking) - État - Région	771 234,00 € 669 000,00 € 91 534,00 € 10 000,00 €
DÉPÔTS ET CAUTIONNEMENT	2 000,00 €
EXCÉDENT REPORTÉ	664 501,15 €
VIREMENT SECTION FONCTIONNEMENT	1 957 609,18 €
PRODUITS DES CESSIONS	85 000,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE	7 000,00 €
OPÉRATION POUR COMPTE DE TIERS Remboursement CCVV dépenses groupe scolaire	1 143 132,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE PATRIMONIALES	10 000,00 €
TOTAL	4 798 476,33 €



TRAVAUX: LE NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

L'extension et la rénovation de l'ancien bâtiment Mairie - École nous a permis de densifier la construction et de laisser libre le terrain de l'autre côté du Foron pour y aménager un parking et résoudre du même coup les questions liées à l'insécurité routière aux abords de l'école, au manque de stationnement et répondre à la nécessité d'un dépôt minute.

Nos architectes ont su relever le défi de rénover et d'agrandir un bâtiment historique, sans le dénaturer, dans un emplacement confiné, avec des contraintes énormes liées aux constructions voisines et à la proximité du Foron avec toute la réglementation qui en découle. Le délai très figé, fixé à une année scolaire a été respecté.

Nous voulions un bâtiment qui témoigne de notre volonté d'agir pour préserver la qualité de vie dans notre village et intégrer une démarche environnementale à sa construction. C'est pourquoi cette construction se veut également bioclimatique car réalisée avec des matériaux biosourcés.

Les travaux ont démarré début juillet 2016, dès les premiers jours des vacances scolaires. Le peu d'enneigement de l'hiver dernier a permis un avancement rapide et régulier du chantier sur lequel 16 entreprises ont œuvré sans relâche.

Le 4 septembre, 131 petits Bogévans et leurs maîtresses ont fait leur rentrée dans ce nouveau bâtiment qui peut en accueillir 180. Il comprend principalement 6 classes dont 5 sont aujourd'hui occupées (2 classes maternelles, 3 classes élémentaires), la salle de motricité et un restaurant scolaire, partagé avec la garderie. C'est un bâtiment

de haute qualité environnementale puisqu'il est de niveau EFFINERGIE Plus, aussi bien pour la partie neuve que pour la partie rénovation.

En parallèle, toujours dans un souci de fluidité et de sécurité, il a fallu aménager un parking de 50 places ainsi qu'une nouvelle voie d'accès (nommée « chemin des écoliers ») pour desservir l'école. Tout ceci a été bien intégré dans le paysage de notre centre Bourg.



EN VALLÉE VERTE, LES MATERNELLES SONT DE COMPÉTENCE INTERCOMMUNALE.

Une convention a donc été signée avec la Communauté de Communes de la Vallée Verte. Comme elle l'avait fait précédemment pour l'école d'Habère-Poche, la CCVV prend en charge 40 % du coût de cette construction.

COÛT ET FINANCEMENT

GROUPE SCOLAIRE

Travaux.....	3 062 105,78 €
Études et Maîtrise d'Œuvre	453 944,00 €
Total HT	3 516 049,78 €
TVA.....	703 209,96 €
Total TTC	4 219 259,74 €

Subventions	922 700,00 €
- DETR (État)	420 000,00 €
- FDDT 2016 (Département).....	100 000,00 €
- FDDT 2017 (Département).....	227 000,00 €
- Région Auvergne Rhône Alpes	105 700,00 €
- SYANE	70 000,00 €
(Syndicat des énergies et de l'Aménagement numérique de la Haute Savoie)	

FCTVA (TVA à récupérer) 676 769,26 €

Reste à la charge des 2 collectivités. 2 619 790,47 €

Part de travaux 100 % pour la commune..... 15 067,74 €

40 % à la charge de la CCVV

Reste à la charge de la commune..... 1 577 901,38 €

PARKING ET VOIRIE

Travaux.....	417 010,01 €
Études et Maîtrise d'Œuvre	18 500,00 €

Total HT 435 510,01 €

TVA..... 87 102,00 €

Total TTC 522 612,01 €

Subventions 341 192,00 €

- DETR (État)

- FDDT 2016 + 2017 (Département).....

- Amendes de police

FCTVA (TVA à récupérer) 83 826,97 €

Reste à la charge de la commune..... 97 593,05 €

TOTAL GROUPE SCOLAIRE PARKING et VOIRIE .. 1 675 494,43 €

FINANCEMENT

Prêt 0 % sur 20 ans (Caisse des Dépôts et consignation)

Prêt 1,69 % sur 25 ans (Caisse d'Épargne).....

Autofinancement



EN RÉSUMÉ

- **1 681 m² de surface de plancher.**
- **6 salles de classes**, une salle de motricité, un restaurant scolaire partagé avec la garderie.
- **Bâtiment de niveau Effinergie +** aussi bien pour la partie neuve que pour la partie rénovée.
- Cep = 64,8 kWh/m²/an.
- Extension en ossature bois estampillé bois des Alpes.
- **Isolation en laine de bois.**
- **Toiture de l'extension, végétalisée.**
- **Triple vitrage** sur l'ensemble des menuiseries extérieures.
- **Stores toiles** pour protection solaire.
- **Ventilation double flux** à récupération de chaleur.
- **Deux chaudières bois granulés** à condensation, dimensionnées pour chauffer également la future Mairie.
- **Eclairage entièrement par LED**, complètement automatisé avec détecteurs de présence et de luminosité



Terrassement du parking - avril 2016



Sous-sol de l'extension - septembre 2016



Reprise en sous-œuvre - octobre 2016



Montage de la cage d'ascenseur



Transformation de l'ancien bâtiment



Montage de l'extension - novembre 2016



Réunion de chantier - décembre 2016



décembre 2016



Montage de la coursive
janvier 2017



Chaudière



Escalier - coursive



Restaurant scolaire



PLAN LOCAL D'URBANISME

RÉUNION PUBLIQUE N° 1

Le mardi 30 janvier 2018 à 19h00

Dans notre précédent bulletin d'informations, nous vous informions du lancement de la procédure de révision du document d'urbanisme de notre commune.

Les études ont commencé et le diagnostic du territoire a été réalisé et présenté au Conseil Municipal le 20 décembre 2016.

Afin de poursuivre la concertation publique, nous vous informons **qu'une première Réunion Publique se tiendra le mardi 30 janvier 2018 à 19h00 à la salle des Fêtes La Stéphanoise.**

Cette réunion publique permettra de faire le point d'une part sur le contenu et la procédure du PLU et d'autre part de présenter les premiers grands enjeux issus du diagnostic du territoire, pour l'avenir de BOGÈVE.



LES NOVALLES DE BOZHIVE

L'équipe municipale vous rappelle l'existence de notre news letter « Les Novalles de Bozhive » qui vous tiendra informée des actualités de la commune sur simple demande par mail : mairie@bogeve.fr





Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Trois agents recenseurs ont été recrutés par la mairie pour effectuer ce travail. Il s'agit de Madame Monique CHARDON, Madame Marie-Ange PICCOT et Monsieur Allain CHARDON.

Tout commence par la visite d'un agent recenseur à votre domicile. Faites-lui confiance, il est recruté par votre mairie et dispose d'une carte tricolore.

L'agent recenseur vous propose de répondre par internet et vous remet vos codes d'accès et votre mot de passe pour vous connecter et vous faire recenser sur le site du recensement. Il ne vous reste plus qu'à vous laisser guider pour remplir le questionnaire en ligne, tout simplement.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra tous les questionnaires papier à remplir. Il peut vous y aider. Ensuite, il convient avec vous d'un rendez-vous pour venir les récupérer. Vous pouvez aussi les envoyer directement à votre mairie ou à votre direction régionale de l'Insee.

Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple.



Monique Chardon



Marie-Ange Piccot



Allain Chardon



NOUVEAUTÉS ADMINISTRATIVES

PACS (Pactes Civils de Solidarité)

L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) a été transféré à l'officier de l'état civil de la mairie **à partir du 1^{er} novembre 2017**.



Le passage du Pacs en mairie (et non plus au tribunal) est une mesure de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal Officiel du 19 novembre 2016 (article 48).

En France, les personnes qui veulent conclure un Pacs doivent, à partir du 1^{er} novembre 2017, faire enregistrer leur déclaration conjointe de Pacs en s'adressant :

- soit à l'officier d'état civil en mairie (lieu de leur résidence commune);
- soit à un notaire.

Les partenaires qui ont leur résidence commune à l'étranger doivent s'adresser au consulat de France compétent.

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le 21 mars 2017, la Carte Nationale d'Identité n'est plus de la compétence des mairies de domicile, mais celle des mairies équipées de dispositifs de recueil CNI/PASSEPORTS.



La mairie peut vous remettre le formulaire de demande, la liste des pièces à joindre à la demande ainsi que la liste des mairies habilitées à la délivrance des cartes nationales d'identité.

Vous devrez alors déposer votre demande dans l'une des mairies habilitées en prenant rendez-vous avant de vous déplacer.

CARTE GRISE - PERMIS DE CONDUIRE

À compter de novembre 2017 les demandes d'immatriculation et de permis de conduire se feront par internet sans avoir à se déplacer.



Les services dédiés aux usagers en Préfecture et Sous-Préfecture seront fermés définitivement à compter du 6 novembre 2017.

Pour les usagers n'ayant pas accès à internet, des points dédiés d'accès aux téléprocédures ont été installés en préfecture et en sous-Préfecture et pourront être accompagnés par un médiateur numérique.

Je m'informe, je fais mes démarches en ligne :
demarches.interieur.gouv.fr



François BAUD-GRASSET, fils d'agriculteur, né à Bogève en janvier 1933, a grandi et fréquenté nos bancs d'école. À l'âge adulte, il reprend le flambeau et devient à son tour agriculteur tout en exerçant une deuxième activité en hiver: moniteur de ski.



Aujourd'hui à la retraite François BAUD-GRASSET nous raconte avec une pointe de nostalgie la création de la station des Brasses et le rôle qu'il y a joué au cours des ans.

« Je remercie ma femme, Maryvonne qui m'a secondé au travail de la ferme, elle-même épaulée par mon frère Raymond lorsque mon activité à la station a pris de l'ampleur ».



François et sa femme, Maryvonne

Le 23 février 2017 a eu lieu l'anniversaire des 45 ans de la station, un peu d'histoire avec François BAUD-GRASSET, premier directeur.



Hameau des Places en 1950 (on distingue le premier télésiège des Rotys)



Chaîne d'Or s'anime et s'illumine le 23 février 2017 pour les 45 ans de la station

Pouvez-vous nous dire comment la station des BRASSES a vu le jour ?

François : Le premier télésiège qui avait été installé aux Rotys en 1948 avait cessé de fonctionner en 1956.

« J'avais 16 ans lorsque j'ai participé à sa construction. Il faut bien penser qu'à cette époque l'hélicoptère n'existait pas, nous devions tout monter à l'aide des chevaux (les matières premières, tel que le gravier, le ciment à faire sur place etc...), ainsi que les éléments du télésiège) et creuser les fondations à la sueur de notre front et de nos bras. »

Quelques années plus tard, de plus en plus de monde se passionnait pour le ski à Bogève, notamment grâce au télésiège du Clos-Michaud. Étant alors conseiller municipal et président du Ski Club, avec d'autres, je me suis tourné vers Raymond BOUVIER alors Maire, pour lui dire qu'il serait intéressant de remonter quelque chose sur les Brasses.

À cette époque-là, on montait à pied et lors de notre course annuelle, il fallait que nous allions tous les soirs de la semaine damer la piste, skis aux pieds pour qu'elle soit praticable le dimanche.

Cependant, il existait un problème de taille, la montagne des Brasses n'était pas sur le territoire de la commune de Bogève. Il a fallu alors se tourner vers les communes voisines, propriétaires du foncier et notamment la commune de Viuz-en-Sallaz.

Son maire de l'époque n'a pas été tout de suite très enthousiaste à l'idée de monter une station de ski. Il faut comprendre qu'à ce moment-là, la commune de Viuz-en-Sallaz était elle-même en plein essor, puisque l'usine GAMBIN, qui venait de s'installer, tournait à plein régime, et de ce fait elle n'avait pas besoin du ski pour la dynamiser.



François GIRARD, figure de la station



François BAUD-GRASSET

On imagine qu'il a fallu être très convaincant pour arriver à décider tout le monde ?

François : Oui, cela n'a pas été tout de suite évident mais après Viuz-en-Sallaz, nous nous sommes tournés vers les communes de Saint-Jeoire et Onnion, toutes deux également concernées.

C'est comme cela que l'idée a germé petit à petit. J'ai toujours pensé que le véritable élément déclencheur a été l'exceptionnel enneigement que nous avons connu durant l'hiver 1969-1970. En effet, en février 1970 nous avons mesuré 3 mètres de neige à Chaîne d'Or et il en restait encore 2,30 mètres le 10 avril.

C'est ainsi qu'au cours de l'année 1970, Monsieur Alfred BOGEAT maire de Saint-Jeoire, Monsieur François LEVRET maire de Viuz-en-Sallaz, Monsieur Raymond BOUVIER maire de Bogève et Monsieur Louis GERVAIS maire d'Onnion, se sont mis d'accord pour créer un syndicat intercommunal.

À partir de quelle date la station a-t-elle vraiment vu le jour ?

François : Tout a commencé pour l'hiver 1971-1972 mais il n'y avait que 2 télésièges opérationnels, Bonnait et Chaîne d'Or et encore, ils ne fonctionnaient que le week-end.

C'est l'hiver suivant que la station a ouvert durant toute la saison avec l'ajout des télésièges des Places, des Rotys, de la Pointe et du télésiège de Bellevouarde. (qui était notre 1^{er} télésiège !)

À cette époque la saison commençait début décembre pour se terminer après les vacances de Pâques.



1973 : Montage des Remontées mécaniques

Comment êtes-vous devenu le premier directeur ?

François: Après avoir monté le Syndicat et rédigé les statuts, il fallait un directeur et j'ai alors posé ma candidature. C'est comme cela que j'ai été nommé 1^{er} directeur. Je n'avais pas vraiment d'expérience pour ce poste mais à l'époque la clientèle était moins exigeante qu'aujourd'hui et les normes n'étaient pas non plus ce qu'elles sont actuellement.

J'ai été directeur durant 4 saisons et ensuite régisseur jusqu'à mon départ en retraite. À l'époque on tournait avec une vingtaine de saisonniers.

Qu'en est-il de l'école de Ski des Brasses. A-t-elle été lancée en même temps que la Station ?

François: Non, il existait déjà une école de Ski en Vallée Verte dirigée par Jean-Claude CONDEVAUX et quelques Bogévans y étaient moniteurs. Durant les deux premières saisons, ce sont eux qui ont officié aux Brasses. Ce n'est que la troisième saison que l'ESF Les Brasses a été lancée avec à sa tête Jean-Marie CHEVRIER.

Syndicat "des Brasses" OFFRE D'EMPLOIS pour remontées mécaniques

Le SYNDICAT recherche des employés pour la prochaine saison d'hiver : perchemans, pisteurs, caissiers, conducteurs de damasse etc

Adresser les demandes par écrit à la Mairie de votre domicile soit à :

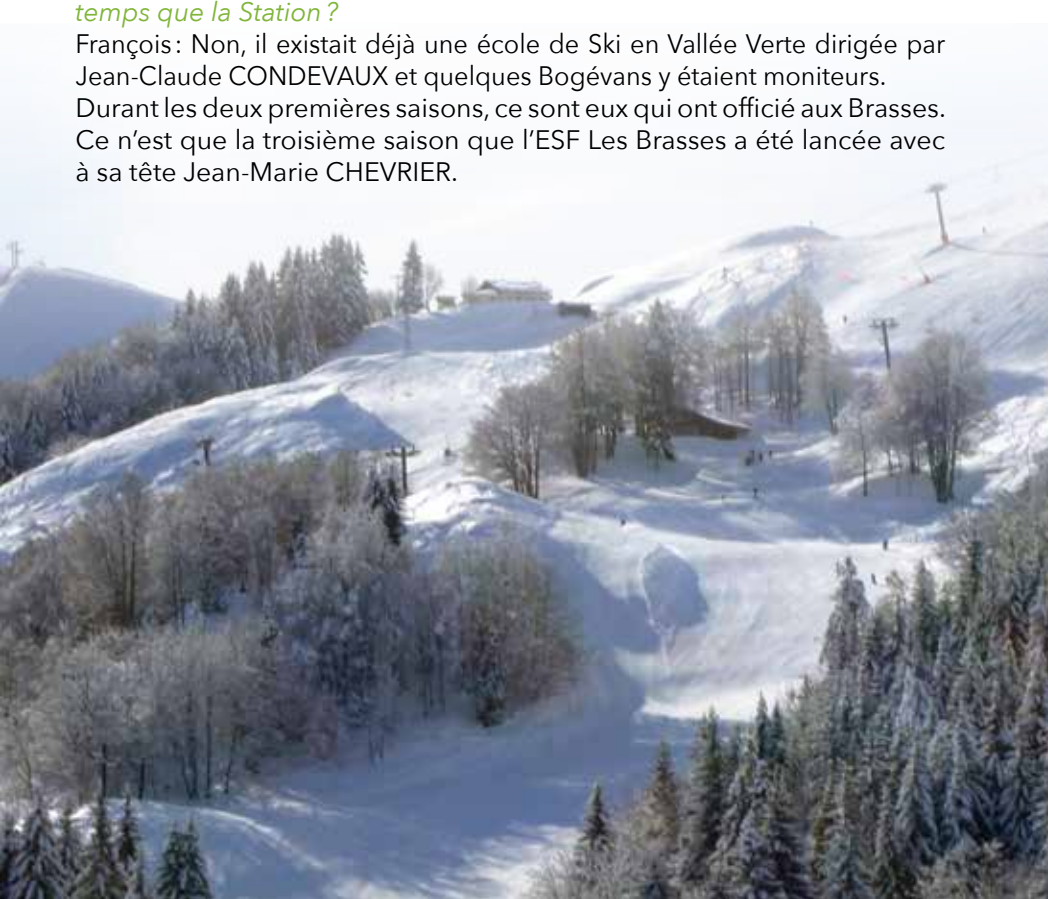
St-Jeoire Viuz en Sallaz Onnion Bogève

indiquer adresse, âge, spécialité demandée et références si possible avant le 15 JUIN 1973.

Le COMITE

LES DATES CLÉS

- **9 octobre 1970:** Arrêté du Préfet de la Haute Savoie autorisant la création du Syndicat.
- **9 décembre 1970:** Réunion en mairie de Viuz-en-Sallaz du nouveau syndicat intercommunal pour l'équipement du massif des Brasses et pour approbation des statuts. Le syndicat était alors composé de huit membres (les quatre maires et un délégué par commune).
- **26 septembre 1972:** Réunion pour analyse de la consultation : fourniture, installation et mise en service des remontées mécaniques concernant les téléskis de Bonnatrait, Chaîne d'Or, les Places, les Rotys, la Pointe des Brasses et le télésiège de Bellevouarde. L'entreprise Montagnier d'Allonzier la Caille est alors retenue.



PISCINE DE LA VALLÉE VERTE

UNE ATTENTE RÉCOMPENSÉE

Si l'attente a semblé interminable pour les inconditionnels de l'ancienne piscine, à compter de la décision politique, à peine plus de deux années ont été nécessaires à la Communauté de Communes de la Vallée Verte pour ouvrir les portes de la nouvelle piscine. Un planning très dense pour un chantier de cette envergure.

Pour être tout à fait honnêtes, quand les travaux ont démarré début juillet 2016, le doute était présent dans tous les esprits quand il était question d'une ouverture pour la saison 2017. Une véritable course contre la montre débutait. Paradoxalement, plus le chantier avançait et plus le doute était permis...

Mais c'était sans compter sur l'engagement, le sérieux et le professionnalisme des entreprises, en grande partie locales, que la magie a pu opérer. Les derniers coups de tournevis ont été donnés à peine 12h avant l'arrivée des premiers clients!

Quel soulagement pour tout le monde!

Quelle satisfaction de voir le sourire et les regards curieux des premiers clients, quelle joie d'assister aux premiers sauts des enfants dans la pataugeoire, quelle fierté d'avoir pu maintenir ce point d'eau si courtisé par les habitants de notre vallée et parfois même des territoires voisins!

Cette première saison était celle de tous les dangers avec énormément d'inconnues. Si tout n'était pas parfait, la saison s'est finalement déroulée sans obstacle et les retours positifs affluent.

Le bilan de la saison sera établi dans les prochaines semaines pour optimiser le fonctionnement des saisons à venir. Dans cette optique, les usagers de la piscine vont prochainement être invités à donner leur avis sur internet (voir liens ci-dessous).

Vous retrouverez un dossier complet consacré à la Piscine de la Vallée Verte dans le prochain numéro du Mag de la Vallée Verte.

CONTACT CCW

Dernier étage mairie de Boège
 50 Rue du Bourno - BP 21 - 74 420 Boège
 Tél. : 04 50 39 09 20

Mail : contact@cc-valleeverte.fr
www.cc-valleeverte.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 17h-19h - Du mardi au vendredi : 9h-12h


 Suivez-nous sur
Facebook

[@cclavalleeverte](https://www.facebook.com/cclavalleeverte)
[@piscinelavague](https://www.facebook.com/piscinelavague)

Ou inscrivez-vous à la newsletter sur le site
www.cc-valleeverte.fr



TRI SÉLECTIF

Nous vous informons que pour encourager le tri sélectif nous supprimons le service de mise à disposition de bennes lors de la journée du nettoyage. Il nous est en effet impossible de trier les encombrants lorsqu'ils sont dans la benne et nous souhaitons privilégier l'accès à la déchetterie de Boège, qui est équipée pour la collecte des déchets traditionnels mais aussi des Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques, les capsules Nespresso usagées, les cartouches jet d'encre et laser usagées ainsi que les textiles (point vêtements aussi à Bogève).

La commission environnement travaille sur un projet de protection environnementale de notre commune que nous vous communiquerons prochainement.

Déchets acceptés à la déchetterie



HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE BOÈGE

- Lundi: 9h-12h / 15h-18h
- Mardi: 9h-12h
- Mercredi: 9h-12h
- Vendredi: 9h-12h / 15h-18h
- Samedi: 9h-12h / 15h-18h
- Fermé le jeudi et les jours fériés



GEMAPI

UNE COMPÉTENCE POUR RELEVER LES DÉFIS DE LA PRÉVENTION DES INONDATIONS ET DE LA GESTION ÉQUILIBRÉE DE LA RESSOURCE EN EAU

Jusqu'à présent, la gestion des rivières et des cours d'eau était assurée par les communes, les syndicats intercommunaux sur un linéaire, le département, la région ou l'État, mais beaucoup de cours ne faisaient l'objet d'aucune gestion.



Face aux inondations de ces dernières années, le législateur a souhaité responsabiliser les élus locaux en créant la GEMAPI, c'est-à-dire imposer de façon concertée l'aménagement de bassins hydrographiques, l'entretien de cours d'eau, de canal, de lac ou de plan d'eau, la défense contre les inondations, la gestion des digues, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Cette nouvelle compétence permet aux élus locaux de se fédérer pour assurer, non plus chacun de son côté, mais tous ensemble sur un même territoire (le bassin-versant), une transversalité et une cohérence dans les actions qu'il sera nécessaire de produire pour préserver la ressource en eau comme pour prévenir les inondations.

La double approche « milieux aquatiques » et « inondations » portée par la compétence GEMAPI est un enjeu fort pour les années à venir. Elle apportera des solutions novatrices et intégrées à ces deux problématiques longtemps traitées de manière distincte.

Parallèlement, ces lois confient la responsabilité juridique et pénale des risques d'inondation à l'élu qui devient compétent pour exercer la GEMAPI ; il est donc nécessaire d'engager une lourde rénovation de nos systèmes d'endiguement.

Pour permettre aux élus d'exercer cette responsabilité et faire face à ces nouvelles dépenses, la loi a ouvert la possibilité aux communautés de communes et d'agglomération de lever un impôt local, la taxe GEMAPI, exclusivement destinée à :

- PROTÉGER les biens et les personnes,
- PRÉVENIR contre les inondations,
- PRÉSERVER la qualité de l'eau.

Pour en savoir plus rendez-vous sur www.arve-gemapi.fr

LES ENFANTS À L'ÉCOLE

Année 2016-2017

Cette nouvelle année scolaire a été celle de mon départ définitif de l'Éducation Nationale, puisque j'ai pris ma retraite. Même si cet évènement était le bienvenu pour moi, ce n'est pas sans beaucoup de regrets et d'émotion que j'ai quitté cette école, mes cher(e)s collègues, tous les acteurs de la vie scolaire, les enfants, des plus sages aux plus terribles ! Et ce métier dur mais passionnant.

Durant les cinq années où j'ai assumé la direction de l'école de Bogève, j'ai beaucoup apprécié une collaboration positive avec les associations de parents d'élèves et les parents élus au conseil d'école. Ces parents dévoués et à l'enthousiasme communicatif m'ont toujours aidée dans mon travail de direction, nous accompagnant, nous soutenant dans tous nos projets. C'est une équipe exceptionnelle, accueillante et chaleureuse. Merci à eux pour leur soutien, leur écoute, leur générosité.

Je remercie également la mairie et la CCV, les élus comme le personnel. Toujours à notre écoute, cherchant ensemble les meilleures solutions pour le bien-être des enfants et pour nous permettre de travailler dans les meilleures conditions. La construction de la nouvelle école en est la flagrante illustration. Mais c'est au quotidien que leur soutien a été précieux : toujours disponibles et réactifs.

J'ai quitté avec regret mes collègues, les ATSEM, le personnel de l'entretien, de la cantine et de la garderie. Mon objectif était de maintenir une école où il fait bon vivre, avec un niveau de résultats très satisfaisant, une école où les gens qui y travaillent, adultes et enfants, ont plaisir à se retrouver, à monter des projets, à échanger leurs idées et interrogations. J'espère y avoir contribué.

J'espère que tout se passe bien depuis mon départ. Je souhaite à tous une bonne continuation !

Carla Gouinguenet



LES ENFANTS AUX TAP

« La Réforme des rythmes scolaires »

En 2013 est paru le décret sur la réforme des rythmes scolaires. Bogève a fait le choix de se laisser une année pour construire son projet, en définir les axes essentiels, en lien avec la CCV, la MJCI, les enseignants, les parents d'élèves...

C'est pour la rentrée 2014-2015 que nous obtenons l'autorisation d'être sur un rythme d'expérimentation, avec une demi-journée libérée, le jeudi après midi.

Durant 3 ans, Bogève propose à ses écoliers de nombreuses activités : biathlon, danse, montagne, bibliothèque, cuisine, Bd, sculpture sur béton cellulaire, temps libre, grands jeux, vélo, théâtre, jardinage à la cure... mais aussi de superbes spectacles (notamment une belle collecte pour les restos du cœur), des expositions, un master chef ou encore de belles créations pour la décoration du repas des anciens.

Tout cela a été possible grâce à l'embauche d'un(e) coordinateur(trice) et un lien important avec les associations locales (lire et faire lire, la Ruche, l'APE, la Stéphanoise, accompagnateur montagne, animateur sportif, BE de VTT...) ou des professionnels de la Vallée.

En mai 2017, un décret du nouveau Président de la République laissait le choix aux communes (avec accord du DASEN) de poursuivre ou non les TAP.



Comme pour sa mise en œuvre, c'est en lien avec tous les partenaires (CCV, MJCI, enseignants et parents) que nous avons fait le choix de revenir à un rythme « classique » d'une semaine scolaire de 4 jours. Nous sommes conscients que les TAP ont permis aux enfants de découvrir leur territoire, des activités et parfois leurs talents cachés...

Pour l'année qui arrive, nous avons souhaité, avec son accord, garder Angélique GAL, notre coordinatrice. Durant cette année et après son retour de congé maternité en novembre... elle reprendra du service à la cantine et à la garderie mais aussi pour réfléchir à de nouveaux projets autour de l'organisation de la cantine.

LES ENFANTS À L'ÉCOLE

Année 2017-2018

QUESTIONS DES ENFANTS À NOTRE NOUVELLE DIRECTRICE STELLIE

Savana (CM1): Aimes-tu être maîtresse ?
Oui, j'adore ce métier, c'est une vocation. Déjà toute petite je rêvais de devenir enseignante.

Cléophrée (CE1): Aimes-tu les animaux ?
Oui, j'adore les animaux, j'ai d'ailleurs trois huskies (deux noirs et un gris), trois poissons (deux rouges et un jaune) et un chat (tigré). Il me paraît très important de respecter les animaux et de protéger les espèces en voie de disparition.

Léa (PS): Aimes-tu jouer à la dînette ?
J'aime jouer à la dînette avec mon petit garçon. Je prends beaucoup de plaisir à ce jeu car je vois que cela le rend heureux de jouer avec moi à la dînette.

Maxence (CE1): Aimes-tu le bruit ?
Cela dépend des circonstances, si je suis dans un événement festif, le bruit fait partie de la fête ! En revanche, en classe et dans les couloirs, je l'aime beaucoup moins.

Charlie (CP): Aimes-tu le chocolat ?
Comme toutes les maîtresses, j'adore le chocolat: au lait, en crème, en gâteau, en boisson, en tablette, en mousse...

Faustine (CP): Aimes-tu les voyages ?
Oui, j'aime voyager et découvrir de nouveaux lieux, de nouvelles personnes et de nouvelles coutumes. C'est toujours très enrichissant.

Louis (CE1): Aimes-tu les biscuits ?
J'adore les biscuits et en particulier lorsqu'ils sont au chocolat !

Lalie (CE1): Tu aimes cette nouvelle école tu ne trouves pas que la cour est petite ?

Je trouve cette nouvelle école magnifique ! Son architecture est en harmonie avec le village. J'apprécie particulièrement son concept d'éco-bâtiment et le fait que les matériaux utilisés viennent de nos montagnes. C'est une école soucieuse de l'environnement et ceci me plaît énormément.

La cour me paraît petite mais elle est conviviale et peut accueillir en sécurité tous les élèves. De plus, quand les arbustes auront poussé, je suis certaine qu'elle sera encore plus jolie.

Valentin (CE1): Pourquoi siffles-tu toujours ?

Je ne sais pas siffler, mais si je le savais, je sifflerais parfois de jolies mélodies pour faire plaisir aux enfants.

Noé (CM2): En quelle classe sont tes enfants (si tu en as) ?

Mon fils, Adrion, vient de rentrer en petite section.

Tybalt (CM2): Depuis quand es-tu maîtresse ?

Je suis maîtresse depuis l'année 2004.

Timéo (CE2): Est-ce que tu aimerais devenir maire de Bogève ?

Je préfère laisser à Monsieur Chardon cette fonction qu'il réalise avec passion et bienveillance. Le métier de maîtresse et de directrice me comble énormément et représente beaucoup pour moi, c'est ma passion. C'est pourquoi je n'aimerais pas devenir maire de Bogève, même si ce village est magnifique et les Bogévans très accueillants !

L'ÉCOLE EN CHIFFRES

Effectif de rentrée: 132 élèves

Enseignants:

- Krystel Charpentier / Delphine Neyer: PS/MS: 29 élèves (PS-17 - MS-11)
- Marie Deparis: MS/GS: 27 élèves (MS-8 - GS-19)
- Roséliane Morel-Chevillet: CP/CE1: 25 élèves (CP-15 - CE1-10)
- Nathalie Jay: CE1/CE2: 25 élèves (CE1-13 - CE2-12)
- Stellie Vettori: CM1/CM2: 26 élèves (CM1-12 - CM2-14)



Je suis très heureuse et fière de prendre mes fonctions de directrice d'école et de maîtresse dans le nouveau groupe scolaire de Bogève. Les conditions de travail privilégiées, la motivation et la bienveillance de l'équipe enseignante et des encadrantes ainsi que le climat de confiance et de bonne ambiance entre tous les partenaires (parents, mairie, école et CCVV), contribuent à la création d'un cadre serein et propice à l'accompagnement des enfants dans leurs apprentissages, leurs réussites et leur épanouissement.

Stellie Vettori

ZOOM SUR L'INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE REMISE DU DRAPEAU

Le 4 novembre plus de 450 Bogévans se sont retrouvés pour inaugurer le nouveau groupe scolaire de l'école de Bogève.

Les festivités ont commencé au monument aux morts sous la direction de Monsieur René Perrissin, Président du Souvenir Français de la Vallée Verte. Les enfants, les sapeurs-pompiers, les porte-drapeaux, la Fanfare du 27^e Bataillon de Chasseurs Alpins, l'ensemble des autorités présentes et les Bogévans vivent alors un moment d'émotion lorsque la garde du drapeau associatif des anciens combattants 1914-1918 de la commune est confiée aux enseignants et aux enfants de l'école primaire.



EXTRAIT DU DISCOURS DE M. LE MAIRE AU MONUMENT AUX MORTS

Au lendemain de la première guerre mondiale, plus de 10 000 communes possédaient « leur » association et toutes, possédaient un drapeau. Dans les années 1960-1970 un grand nombre de ces associations ont disparu et dans le meilleur des cas, leurs drapeaux ont été déposés dans les mairies des communes, où ils vieillissent à l'abri des regards. À Bogève, avec le soutien du « Souvenir Français », nous avons souhaité donner une « seconde vie » à ce drapeau associatif en le déposant dans l'entrée de l'école et en nommant officiellement, les enfants « gardiens du drapeau ».

Ainsi, ce drapeau devient un élément fort de l'enseignement de la citoyenneté et du devoir de mémoire.

« Le devoir de mémoire c'est se souvenir que si nous vivons dans ce beau pays des droits de l'homme, de la démocratie et de la liberté, nous le devons à ceux qui ont tout sacrifié pour la France, même leur vie... Ils ont droit à la reconnaissance éternelle.

Continuez toujours à les honorer pour que vive le souvenir de tous ceux qui sont morts pour la France.

C'est vous les enfants qui demain viendrez fleurir ce monument aux morts. C'est sous ce drapeau, symbole de ralliement, que vous allez vous rassembler pour pérenniser le souvenir de tous nos citoyens qui ont fait le sacrifice de leur vie.

Comme les membres de la section des anciens combattants, vous le garderez jalousement en songeant que ces trois couleurs, Bleu, Blanc, Rouge, qui flottent aujourd'hui sur tout le territoire, sont respectées comme étant le symbole de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité.

Les enfants, en vous faisant ce dépôt, je vous demande de ne jamais oublier que cet emblème est celui de la France et que c'est sous ces couleurs que nos anciens ont perdu la vie pour que nous soyons tous libres aujourd'hui. »



BOGÈVE Une inauguration du groupe scolaire riche en symboles et en émotions

C'est une matinée chargée en émotions et en symboles que la commune a vécue hier.

Tout a commencé par la cérémonie au monument aux morts. En présence de la fanfare du 27^e Bataillon de chasseurs alpins et de quelques vétérans, les élèves du groupe scolaire et leur directrice ont reçu le drapeau commémoratif de la Première Guerre mondiale. Un étendard qui trônera dans la salle principale du nouveau groupe scolaire. Plus de vingt oriflammes représentant les associations de toute la région ou encore le Souvenir français étaient réunies pour l'occasion.

Puis tout le monde s'est déplacé vers le forum de la nouvelle école en attendant l'arrivée du préfet Pierre Lambert. Il y avait là tout un aréopage de députés, de sénateurs, de conseillers départementaux et de maires venus de toutes les communes des alentours. Tous ont écouté Patrick Chardon, le maire de Bogève, raconter la genèse et la réalisation de cet ensemble scolaire d'un budget initial de plus de 4 millions d'euros (un devis qui a quasiment été respecté). Après avoir trouvé les subventions, il reste au final 2,5 millions d'euros à financer, 60 % par la commune de Bogève et 40 % par la Communauté de communes de la Vallée Verte. Patrick Chardon n'a pas masqué son émotion lors de son discours, fier d'avoir mené à bien ce projet de groupe scolaire. Celui-ci a accueilli 132 élèves à la rentrée et pourra en accueillir, à terme, plus de 180.

Photo: P. BOGÈVE



La remise du drapeau aux enfants des écoles. C'est-à-dire dans la salle principale du nouveau groupe scolaire.



La fanfare du 27^e BSA et ses anciens combattants.



Cérémonie des officiels autour du préfet Pierre Lambert.



De retour à l'école, M. le Maire reprend l'historique de la construction du groupe scolaire, son financement, sa construction avant d'inaugurer officiellement la nouvelle école de Bogève.

En visitant le nouveau groupe scolaire, les Bogévans ont pu apprécier l'investissement pour l'avenir de nos enfants. Cette nouvelle école, respectueuse de l'environnement et s'intégrant parfaitement à l'architecture de notre village, est le résultat d'une collaboration étroite et efficace de plusieurs acteurs clés de notre région ainsi que de la population, élèves et maîtresses qui ont dû s'adapter à une année intense en travaux.

Cette inauguration fut aussi l'occasion de présenter l'exposition de Vincent Chardon, la mémoire vivante de Bogève. Cette exposition, ouverte au public a fait revivre l'école de Bogève de sa création à nos jours.

La cérémonie se termina par un buffet convivial où tous ont pu échanger des souvenirs d'enfance autour du verre de l'amitié.

Aujourd'hui l'école a retrouvé son calme propice aux apprentissages avec dans une vitrine spécialement aménagée le drapeau de la grande guerre 14/18, effigie de l'association communale de Bogève, qui a été confié aux enfants du village.



La commune de Bogève a la chance de compter parmi ses habitants Vincent Chardon, passionné par les photos de Bogève, ses paysages, ses Bogévans et tout ce qui compose notre patrimoine.



LA FANFARE DU 27^e BCA

AUSSI PROTOCOLAIRE QUE FESTIVE, FAIT UN CARTON

Pas un village de Haute-Savoie ou de Savoie, n'a jamais rêvé de voir sa place ou l'ombre portée de son monument aux morts foulée par la fanfare du 27^e BCA. Les élus en inventeraient presque des cérémonies commémoratives tant la venue de l'hélicon tricolore s'apparente à une fête. D'autant que ce dernier ne circule jamais seul. Il vient, le plus souvent bras dessus, bras dessous avec les cors de chasse, les saxophones, les trompettes... Une armée de cuivres qui défile en rangs serrés, la main sur la couture du pantalon. La fanfare est certes militaire, mais depuis qu'elle a fait entrer la variété dans son répertoire, un voile de fantaisie s'est posé sur les treillis. Pour les écoles, elle a même travaillé des comptines. "Le grand cerf" n'a plus de secret pour elle.

Et la population ne s'y trompe pas. Le protocole, elle adore (surtout quand la musique s'écoute par les tripes et la mémoire) mais la variété, elle s'en délecte. D'autant que les musiciens ont appris à se lancer dans des chorégraphies pas vraiment aériennes (danser avec des chaussures de montagne n'incite pas aux entrechats) mais efficaces. Voilà près de 5 ans que la fanfare s'est diversifiée via notamment la chanson française. Et ça pulse.

Le carnet de commandes de cette formation est déjà plein pour 2018. Il lui est même arrivé d'aller jouer au Canada.

Le nouveau chef de fanfare, arrivé le 1^{er} juillet au bataillon, l'adjudant-chef Paul-Philippe Neyrac, est confronté à des choix cornéliens. Devant la profusion des demandes, il a décidé de favoriser les événements affichant une dimension patriotique. Ce qui n'exclut nullement, un petit tour vers "Alexandrie Alexandra", une fois le protocole exécuté. Ou même de taquiner Daft Punk, comme le 14 juillet dernier lors de la cérémonie sur les Champs-Élysées.

Tous nos remerciements à l'Adjudant-chef Paul-Philippe NEYRAC et sa fanfare pour cette magnifique prestation qui a donné un côté encore plus solennel à cette journée.

L'interprétation est d'une haute technicité car les musiciens ont entre 6 et 8 ans de pratique instrumentale derrière eux. Certains continuent même de suivre des cours au conservatoire, même si toutes les après-midi sont consacrées aux répétitions au bataillon. Et le matin au sport. Car le chasseur, musicien ou pas, est d'abord un fantassin montagnard. Ce qui implique une forme physique sans fausse note.

Comme les autres, les musiciens doivent avaler six mois de classe, obtenir leurs brevets militaires de skieurs et savoir utiliser des armes. Certains musiciens sont même sortis majors de promotion de leur formation militaire. « En attendant, ils vivent de la musique qui est toujours une passion » commente leur chef. Il veille que celle-ci ne s'érode jamais. Pour éviter que "La Marseillaise" ou "Les Allobroges" ne deviennent routine, il l'agrémente de quelques variations malicieuses.

Originaire de Bayonne, l'adjudant-chef Neyrac va faire planer sur la Haute-Savoie des airs d'ovalie. Fan du "Vino Griego", il pourrait grattouiller les oreilles des sommets savoyards avec cet hymne. "Exotisme" garanti sous la tarte.

Né à Bayonne, l'adjudant-chef Paul-Philippe Neyrac a suivi des études de piano avant d'entrer à l'armée en 1981. De 1981 à 1983, il est parti avec les troupes de marine en Nouvelle-Calédonie. Jusqu'en 1986 il a travaillé à la musique des troupes de marine à Fréjus puis à la musique de l'infanterie à Bordeaux de 1986 à 1995. Il est devenu chef de fanfare au 19^e groupe de chasseurs en Allemagne de 1995 à 1999, puis à la musique des parachutistes à Toulouse jusqu'en 2012. Il a officié ensuite à la musique d'artillerie de Lyon de 2012 à 2017

L'AGRICULTURE À BOGÈVE

L'AGRICULTURE: PASSION ET TRADITION

Les agriculteurs de Bogève sont encore nombreux, mais savez-vous ce qui les anime au quotidien ?

C'est un métier très mobilisateur en temps et physiquement éprouvant mais la passion pour les bêtes ou le plaisir de travailler pour soi au cœur de la nature est le moteur du quotidien.

La tradition de la production laitière est bien présente, liée à la coopérative laitière (fruitière), propriété des agriculteurs, même si depuis plusieurs années une partie de la production laitière est commercialisée sur Findrol et Ville la Grand ou depuis peu transformée à la ferme.

En tant qu'agriculteur, je pense qu'il est urgent de prendre le temps de se questionner sur l'avenir de ce beau métier peu rémunérateur, et surtout sur le renouvellement des générations. La moyenne d'âge a dépassé les 50 ans à Bogève.

La fourniture d'une alimentation saine et la qualité de nos paysages sont indissociables d'une agriculture dynamique. Prenez le temps de vous intéresser à vos agriculteurs et recherchez autour de vous des « graines de paysans ».

Joël Baud-Grasset
Conseiller Départemental
De famille d'agriculteurs
depuis plus de cinq générations
Éleveur d'une trentaine de bêtes

Omniprésente dans nos vies au quotidien, l'agriculture remplit nos assiettes et façonne nos paysages. Même si la commune de Bogève a subi des modifications de son paysage principalement dues à l'urbanisation et au développement des réseaux de voiries, nous avons su préserver les zones agricoles. Le lotissement des Chaix a été construit sur une zone non agricole. Pour une surface de 756 ha, nous comptons aujourd'hui 344 ha de zone agricole. En 1959, Bogève était déjà une des communes les plus agricoles de la Vallée Verte et le reste encore aujourd'hui.



À Bogève, nous avons la chance d'avoir plusieurs types d'agriculture (le lait et la transformation fromagère, l'élevage, la viande, l'exploitation maraîchère, le commerce de bétail) pour un total de 14 exploitations qui va de 20 bêtes à 200 bêtes avec des agriculteurs jeunes (25 ans) à plus expérimentés (65 ans).

Le tableau ci-dessous donne une situation au 1^{er}-11-58. En 1957, avant le départ de la Zone-Témoin, seules les communes de BOGÈVE et de BOGÈVE avaient des animaux contrôlés.

COMMUNES	Nombre de vaches & lait	Autres animaux	Vaches Enlées C. Lait.	Production Totale	Produit moyen par tête lait (l)	Prod. Lait/Lait/ha	Revenu/Prod. Lait 40 Fr.
BOGÈVE	310	11	11	905.984	2.925	1.268	50.720
Bogève	395	280	41	1.009.844	2.570	1.812	73.680
BERDIGNIN	159		9	489.960	3.080	780	31.200
HABERE LULLIN	250		7	558.487	2.234	847	33.860
HABERE POCHÉ	369	76	32	744.853	2.410	906	36.240
SAINT-ANDRÉ	234	43	35	621.085	2.902	1.146	45.840
SARRE	73			165.925	2.232	866	34.640
VILLARD #/BOGÈVE	288	81	15	910.054	3.160	1.663	66.320
TOTAL	1.997	491	150	5.402.290	2.700	1.156	46.280

Registre de 1959

Pour s'adapter aux grandes mutations impactant les exploitants et la nature de leurs activités, certains se sont associés pour agrandir leurs exploitations et d'autres ont pris une activité secondaire pour assurer des revenus suffisants à leur famille. Par conséquent, sur la commune de Bogève le nombre d'exploitations a été divisé par deux en 20 ans même si la surface exploitée reste stable.

Grâce aux progrès techniques, avec en tête la mécanisation, le quotidien des exploitants a évolué, diminuant le temps de travail et réduisant la pénibilité des tâches. La journée d'un exploitant reste tout de même bien chargée car elle commence à 5h et peut se terminer aussi tard que 23h pendant les périodes de foin. Le travail le plus exigeant est celui lié à la production laitière avec une activité 7 jours sur 7 et 365 jours par an.

Associée au développement de l'industrie chimique, l'agriculture s'est vue totalement métamorphosée. L'utilisation des engrais, insecticides et pesticides a permis d'augmenter les rendements et donc d'accroître la productivité, répondant alors à la volonté politique de l'époque : nourrir la population. À Bogève, nos agriculteurs ont su préserver la qualité des produits et le respect de l'environnement en privilégiant les matières organiques et l'agriculture dite « raisonnée ».

Les normes imposées par les commissions de contrôle du lait destiné à la fabrication du reblochon ont contribué à maintenir des méthodes d'exploitation respectueuses de l'environnement comme l'utilisation du fumier, du lisier ou des apports organiques. Ce lait d'une qualité supérieure est donc valorisé en termes de prix mais extrêmement contrôlé dans sa production.



« Femmes et enfants travaillant aux champs pendant la guerre 14-18 »

Le Reblochon est le résultat de l'alchimie de la nature et du savoir-faire d'exception de l'agriculture savoyarde. Depuis 1958, le Reblochon ou Reblochon de Savoie est reconnu par une Appellation d'Origine Contrôlée (AOC), désormais Appellation d'Origine Protégée (AOP) au niveau européen. Afin de garantir au consommateur un produit authentique, préserver et transmettre les pratiques ancestrales de la fabrication du Reblochon, les opérateurs de la filière - producteurs de lait, producteurs fermiers, fromagers et affineurs - ont consigné dès 1958 les méthodes de production dans le Cahier des Charges définissant l'AOP. Sont ainsi définis, protégés et contrôlés les critères suivants :

- Le Reblochon AOP est produit dans une zone bien définie en grande partie sur le territoire de la Haute-Savoie et une partie de la Savoie. Il est interdit de produire du Reblochon en dehors de ce terroir.
- Les races de vaches autorisées, leur alimentation naturelle.
- Les étapes de fabrication, la durée minimale d'affinage et le format du Reblochon.

IL ÉTAIT UNE FOIS... LE REBLOCHON

L'histoire du reblochon commence au XIII^e siècle sur le terroir actuel du reblochon.

Les paysans rétribuaient leur propriétaire (les moines ou des nobles) **sur la quantité de lait produite en une journée.**

Au moment du contrôle, ingénieusement, le fermier pratiquait une traite incomplète pour payer moins de location.

Dès le départ du contrôleur, à la nuit tombée, il procédait à une seconde traite pour son propre compte. Le lait ainsi obtenu n'était sans doute pas très abondant, mais **très riche en crème**, idéal pour en faire un fromage, un petit fromage.

Le Reblochon doit donc son nom à cette petite fraude, appelée localement la « Rebloche », car en patois « Re-blocher » signifie traire la vache une deuxième fois ou achever la traite.



DEVIENS AGRICULTEUR ET...

Tu seras ton propre patron et tu bénéficieras d'une grande autonomie dans la gestion de ton exploitation et de ton emploi du temps. Être son propre patron signifie également avoir des responsabilités.

Tu n'auras jamais deux journées identiques. Outre le soin aux animaux et le suivi des cultures, tu assureras la commercialisation de tes produits, tu feras le suivi comptable et administratif de ton exploitation...

Tu seras proche de la nature et des animaux. Tu seras sur le terrain, en extérieur, à analyser l'avancement des cultures et surveiller ton troupeau. Tu seras également le garant de ton environnement et du paysage de ton village.

Dans ton métier tu vas vivre des transformations liées à la technologie... pourquoi ne pas utiliser des drones, robots de traite, guidage par GPS, logiciels de suivi des animaux... autant d'outils qui vont faire évoluer ton métier et ton travail quotidien.

Et surtout tu seras un acteur du monde rural, créateur d'emploi et de valeur ajoutée sur ton territoire et plus largement de l'économie nationale : devenir agriculteur, c'est participer activement à la vie de ton village et ton territoire !

Si aujourd'hui être agriculteur reste un métier exigeant avec des revenus faibles, c'est un métier d'avenir que nous devons préserver. **Chacun d'entre nous a sa part de responsabilité.**

La mairie en protégeant les zones agricoles par son PLU mais aussi en représentant les agriculteurs dans son conseil municipal.

La population en favorisant les achats de produits locaux et en expliquant aux touristes et autres visiteurs l'importance de nos agriculteurs malgré les quelques « désagrégements » (vaches qui traversent, odeur du fumier, tintement des cloches...).



Être Agriculteur c'est quoi pour vous Philippe P. ?

P. P : Être agriculteur c'est une PASSION - Il faut aimer les vaches, la nature. C'est l'investissement d'une vie.

En quoi les choses ont changé ?

P. P : On parle de mécanisation, robotisation - les progrès techniques, c'est bien mais il faut rester prudent. On travaille avec du vivant, on doit rester proches de nos bêtes. Il faut donc savoir quand et comment utiliser les nouvelles technologies pour ne pas perdre le contact avec nos animaux.

Et puis... tout cela a un coût. Mettre des exploitations aux normes reste de gros investissements lourds pour l'agriculteur. S'associer n'est pas forcément toujours la solution... car il faut être certains de bien s'entendre !

Pour diminuer les coûts et rendre nos exploitations rentables il faudrait pouvoir tout vendre en direct... sans intermédiaire.

Avez-vous un message à faire passer ?

P. P : L'agriculture doit rester une priorité... c'est un métier qui rime avec tradition, amour et passion.

Mais c'est aussi un métier qui préserve nos paysages, notre espace agricole.

Alors forcément on a envie de le transmettre... à nos enfants, nos petits enfants mais aussi à nos stagiaires et aux autres jeunes motivés.

À Bogève, pour répondre au cahier des charges de la production du lait pour la fabrication du reblochon: vous pouvez admirer trois types de races laitières : Abondance, Montbéliarde, Tarine.



PARMI ELLES UNE CHAMPIONNE QUI SE NOMME : **FIESTA**

Propriétaire : GAEC LE MASSIF DES BRASSES

(Gavard-Collenny Patrick/Duarte Yannick)

Palmarès :

- 1^{er} Prix Journée Paysanne à Gex (novembre 2016) + Réserve championne adulte
- 1^{er} Prix concours Interdépartemental à la Roche sur Foron (octobre 2016)
- 1^{er} Prix au SPACE à Rennes (septembre 2016)
- 3^e Prix Montbéliard Prestige à Besançon (mai 2016) + Meilleures Mamelles Adulte
- 1^{er} Prix Concours Interrégional à Chalon-sur-Saone (avril 2016)
- 2^e Prix Montbéliard Prestige à Besançon (mai 2015)
- 2^e prix SWISS EXPO à Lausanne (janvier 2015)

RESULTATS SPORTIFS DE NOS BOGÉVANS

SKI ALPIN – SKI CLUB DE BOGÈVE: www.ski-club-bogève.com

Nous avons une soixantaine de Bogévans au sein du club

Alanis ARRIGONI:

- **Ben'J: Championnat de France U14 à Isola 2000**
1^{re} en Slalom et 3^e en Géant dans son année d'âge 2004
- **Coq d'Or. National Skiercross**
1^{re} dans son année d'âge et 3^e au classement général
- **Scara Val d'Isère: Course Internationale**
1^{re} en Slalom et 3^e en Super-G dans son année d'âge



SKI DE FOND - FOYER DE SKI DE FOND DE VILLARD: www.foyerplainejoux.fr

Nous avons 7 Bogévans au ski club et 5 au foyer.

Léa DAMIANI (1995)

- **Membre de l'équipe de France de ski de fond et du Haute-Savoie Nordic Team**
- **2 médailles de bronze aux championnats de France (ski de fond et ski-roues)**
- Participation aux Universiades à Almaty au Kazakhstan (C'est le plus grand événement multi-sports d'hiver au monde après les J. O)- Médaille de bronze en relais féminin
- 2 podiums nationaux + 4 podiums sur des courses populaires
- 6e du Samse National Tour Ski de Fond



Sophie CHAUX-HEIMER (1999)

- **Membre de l'équipe biathlon du comité régional du Mont-Blanc**
- **Médaille de bronze U18 aux championnats de France sprint de ski de fond**
- 2 participations en IBU Junior CUP (Lenzerheide, Hochfilzen)
- 9 podiums sur le Samse National Tour U19 dont 1 victoire (Méribel)
- 2 TOP 10 au FOJE à Erzurum (Turquie) - Médaille d'argent en relais mixte
- 1 victoire U18 en Grand Prix Régional (Chamonix)
- 3^e du Samse National Tour Biathlon U19



FOOTBALL AS VIUZ-EN-SALLAZ

 As Viuz Football

Zian PIROELLE (2004)

Il fut sélectionné deux fois pour les détectations départementales. Attaquant d'instinct, rapide, il fut vaincu en 2017 avec son équipe des U13, en marquant de très nombreux buts. Depuis la reprise des entraînements il est désormais en U15, il faut s'adapter au grand terrain et au gabarit des adversaires de seconde année. Pourtant lors du dernier match amical face à Marignier, qui évolue à l'échelon au-dessus, son équipe a signé une belle victoire 5 à 0. De bon augure pour la suite.



VTT – MIRIBIKE

www.miribike.fr

Manon LANGARD (2005)

Elle a remporté le titre de Championne Départementale des Jeunes Vététistes dans la catégorie benjamine. Voici la liste des courses qui lui ont permis de remporter le titre.

- 3^e au TDJV (Trophée Départemental des Jeunes Vététistes) Rumilly
- 2^e au TDJV Pays de Gavot
- 5^e au TDJV Annecy
- 5^e au TDJV Chamonix
- 1^{re} au TDJV VTT Léman
- 1^{re} au TDJV Passy
- 1^{re} TDJV RVTT Ville-la-Grand
- 1^{re} TDJV Miribike
- 2^e (des vététistes) à la Finale TDJV Seyssel.



JEUX INTERVILLAGES

Depuis environ 1990, une équipe de Bogévans relève chaque année les défis lors des jeux intervillages.

Après Viuz-en-Sallaz l'année dernière, les jeux se sont déroulés cette année à La Tour, sur le site de l'Oasis. Les 10 équipes de Bellevaux, Bogève, Mégevette, Mieussy, Onnion (vainqueur l'an dernier), St-Jean, St-Jeoire, Ville-en-Sallaz, Viuz-en-Sallaz et La Tour, se sont affrontées tout l'après-midi du dimanche 10 septembre dans des épreuves diverses et variées sous une météo mitigée.

Une belle performance pour les 10 joueurs représentant notre commune qui ont non seulement remporté la 1^{re} place des jeux, mais aussi le concours du tir à la corde.

Nous remercions l'ensemble des participants, qui par leur motivation et réactivité ont permis de compléter notre équipe juste avant le début des épreuves, mais aussi les nombreux supporters venus encourager dans la bonne humeur nos sportifs. Nos remerciements vont également aux bénévoles de l'ensemble des communes qui permettent année après année de réaliser cette belle rencontre entre nos villages.



Notre dernière victoire remontant à 2004 et après 2 années consécutives où Bogève a frôlé la première place, nous sommes fiers de cette performance. Le trophée est exposé à la poste de Bogève en attendant sa remise en jeu l'année prochaine.

VOYAGE HUMANITAIRE

Je m'appelle Mathilde, j'ai 22 ans et habite à Bogève depuis toute petite. J'ai fait une licence de sociologie à Chambéry pendant 3 ans après mon bac. Puis, j'ai ressenti l'envie de voyager et d'aider les gens dans le besoin. Je me suis donc tournée vers le Service Civique qui est une mission de volontariat, allant de 3 à 12 mois, pour les jeunes de 18 à 25 ans, dans le monde entier. Ainsi, j'ai trouvé une mission de suivi scolaire, appelée « école de la rue », à Mayotte pendant 6 mois.

Mayotte, 101^e département français, situé dans l'archipel des Comores à l'ouest de Madagascar, compte environ 3 000 mineurs isolés et 5 000 enfants non scolarisés, selon l'ONU. La situation de Mayotte m'a touché et révolté, c'est donc aussi pour cela que je suis partie.

Ma mission consistait à faire de l'aide à la scolarisation aux enfants de l'île qui n'allaient pas à l'école. Beaucoup d'enfants ne sont pas scolarisés à cause de leur nationalité comorienne ou du fait qu'ils n'ont aucun parent sur le territoire.

Mon rôle était de faire des cours de soutien de français, du sport, des activités manuelles ainsi que des sorties pédagogiques. L'association organisait également un suivi sanitaire (soins dentaires, distribution de nourriture et vêtements, prévention sur la sexualité...) auprès des enfants les plus défavorisés ainsi que des événements à

thème, tel qu'un réveillon solidaire ou encore une journée contre la violence. Le plus souvent, j'intervenais dans la rue, dans des salles que les mairies nous prêtaient ou directement dans le bidonville où la plupart des enfants vivaient. Je m'occupais aussi des dossiers de chaque enfant pour les inscrire à l'école et du suivi avec leurs tuteurs.

Cette expérience m'a fait découvrir une nouvelle culture très éloignée de la nôtre et m'a fait ouvrir les yeux sur la précarité de certains. De plus, cette mission m'a aidé à choisir mon futur métier, celui d'éducatrice spécialisée, que j'espère exercer plus tard sur cette île magnifique qu'est Mayotte.



Cours dans le bidonville



Cette page est ouverte pour partager vos podiums, vos expériences, vos recherches, vos découvertes... Venez vous faire connaître auprès de Christel à l'agence postale.



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE

Inscription Gratuite

Horaires d'ouverture

- mardi: 16h à 17h45
- samedi: 10h à 12h30



Présidente: Catherine Gal

☎ 04 50 36 65 94 (aux horaires d'ouverture)

✉ commune-de-bogève8@orange.fr



FMB

Depuis la création de l'association FMB en 2010, la fête de la musique est devenue un rendez-vous incontournable des petits et des grands.

L'édition 2017 a remporté un vif succès sur son nouvel emplacement du parking du groupe scolaire qui a fédéré tant les organisateurs que les participants avec plus d'espace, plus d'ouverture et un accès simplifié.



Pour la deuxième année consécutive, l'église de Bogève a proposé un répertoire classique rajoutant de l'éclectisme au programme en accueillant cette année la chorale « Le Lien » en plus des jeunes artistes Bogévans.

Cette manifestation culturelle et festive reste gratuite grâce au soutien du Conseil Départemental, l'appui de la mairie et de la CCVV et les nombreux volontaires qui se mobilisent avant et pendant l'évènement.

N'hésitez pas à rejoindre les équipes de la FMB pour préparer la prochaine manifestation où nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble la fête de la musique.



Président: Jules Forel

✉ julesforel@hotmail.fr

f Fête Musique Bogève

PATRIMOINE

Cette année, Le Petit Colporteur aura une rubrique plus particulière sur Bogève.

Article écrit avec la participation de Bogévans. Olivier Frutiger retrace la vie de François Chardon à Stuttgart, Philippe Gavard-Colenny met à l'honneur les médailles de Sainte Hélène, Flavien Girard part sur les traces des Savoyards d'Argentine et Maryse Chardon raconte ses souvenirs de secrétaire de mairie. Sans oublier les aquarelles d'Annick Terravecchia.

Sortie prévue en avril 2018, en vente à l'Épicerie et empruntable à la Bibliothèque.



*François Chardon,
bienfaiteur de Bogève*

LA STÉPHANOISE

La saison 2017 s'est déroulée comme toujours avec succès. Quel plaisir et quelle fierté de vous voir si nombreux nous applaudir. Notre satisfaction est d'autant plus grande lorsque vos sourires illuminent la scène. Nous vous avons réservé une surprise avec nos nouveaux décors réalisés par une artiste de notre troupe. Un énorme merci à Severin qui nous l'espérons, vous a éblouis par ses talents.

Nous remercions également la mairie et les membres de notre commission « travaux » qui ont su collaborer pour rajeunir notre plancher pour le plus grand bonheur de nos danseurs.

Cette année fut dédiée aux enfants, en effet deux pièces leur ont été consacrées. Nous voudrions féliciter ces jeunes acteurs car ils ont fait preuve de motivation, de courage et de sérieux pour vous donner le meilleur d'eux-mêmes. Des p'tits bouts de 7 ans aux grands ados, ils ont tous affronté leur trac pour faire leurs premiers pas sur les planches avec brio. Merci à Thierry, Severin et Delphine d'avoir su si bien orchestrer cette joyeuse troupe d'acteurs en herbe.

Pour nous les anciens de la troupe, c'est très émouvant de voir les générations de la Stéphanoise se mélanger pour offrir un beau spectacle sur leur territoire.



Et en voyant ça, une idée a germé dans nos petites têtes : et si on faisait une soirée souvenirs ?

Et c'est pour cela, que le 18 novembre vous avez pu assister à notre 1^{re} soirée souvenirs. L'occasion de sortir du grenier nos vieilles cassettes pour partager avec vous nos meilleurs moments depuis 1990. Des films, des photos, des anecdotes... tout cela partagé autour d'une bonne choucroute. Quelle joie de voir toutes ces personnes qui ont passé un peu de leur temps avec nous dans la troupe. Des enfants qui sont devenus des grands, des adultes qui sont partis vers d'autres contrées ou encore des grands qui nous regardent depuis les étoiles et à qui on pense à chaque pas sur scène. Toutes ces personnes sans qui la Stéphanoise ne serait pas ce qu'elle est !

Bref une année riche en émotion et surtout en fous rires!!!

Merci encore d'être à nos côtés et rendez-vous en mars 2018 pour le départ de notre saison théâtrale.



Présidente : Aurélie Bovet
✉ aurelbovet@yahoo.fr

ÉVÉNEMENTS

ANCIENS DE L'AFN

Depuis l'année dernière les anciens combattants d'Afrique du Nord ont accueilli dans leur rang deux nouvelles recrues et remercient Frédéric Tur et Raoul Chardon pour s'être portés volontaires en tant que porte-drapeaux.

Toujours présente pour les cérémonies officielles, l'AFN a participé à l'inauguration du nouveau groupe scolaire de Bogève ainsi qu'à la remise du drapeau associatif des anciens combattants 1914-1918 de la commune aux enfants de l'école.



Président : Gilbert Pinget
☎ 04 50 36 62 58



« Nous sommes heureux d'avoir retrouvé le drapeau 14-18 et qu'il soit exposé dans ces nouveaux locaux. »

Le président



APE « LA MONTAGNE DES PETITS BOGÉVANS »

Une année riche en émotions pour la « Montagne des petits Bogévans » qui devient la seule association de parents d'élèves de Bogève après la dissolution de la Ruche en 2017.

Au calendrier déjà chargé en évènements et actions diverses viennent s'ajouter les manifestations de la Ruche pour le plaisir des petits et des grands.

Des temps forts, aux rythmes des saisons, qui permettent le financement d'ateliers, d'activités, de sorties et d'intervenants tout au long de l'année : le café des parents à la rentrée, les calendriers en automne, la vente de chocolats à Noël, le marché de Noël, le Loto durant l'hiver, le marché aux fleurs au printemps, la fête de l'école et le pique-nique canadien pour fêter l'été.

Le bureau de l'association compte aujourd'hui une quinzaine de parents et a besoin de la mobilisation de bénévoles pour assurer son bon fonctionnement. N'hésitez pas à venir vous associer aux enseignants et bénévoles pour soutenir les actions et évènements de l'APE et proposer aux enfants de Bogève des activités et sorties de qualité.

Mot de la présidente : « Nous en profitons pour remercier l'équipe enseignante qui s'investit à nos côtés avec les élèves. Parents, nous avons besoin de vous pour faire vivre notre association ! Nous vous attendons nombreux... »



Présidente : Alexiane Réant-Cayet

✉ yolex@wanadoo.fr

www.apebogeve.com

BOGÈVE ANIMATION

Le 9 décembre 2017, nous avons apporté notre participation au téléthon. Lors de cette manifestation, nous avons organisé une vente de beignets de pommes de terre, diots et vin chaud. Nous remercions l'Épicerie de Bogève d'avoir accepté notre emplacement près de leur vitrine et la Mairie pour leur participation.

Pour 2018, Bogève Animations relance le traditionnel concours de pétanque qui aura lieu durant la période estivale et innove avec une soirée pour la St Patrick !



Président : Frédéric Tur

☎ 06 24 03 52 65

SPORT

SKI CLUB BOGÈVE

Le ski club de Bogève c'est près d'une centaine de licenciés. Une soixantaine de Bogévans mais il y a aussi des enfants venant des communes environnantes: Villard, Burdignin, Saxel, Viuz, Fillinges, Peillonex, Bonne, Vétraz-Monthoux, Douvaine, Éteaux. Il offre la possibilité à tous ces enfants d'apprendre à skier et de passer les différents niveaux (Flocon à étoile d'Or) grâce aux cours avec les moniteurs de l'ESF des Brasses. L'objectif du club est aussi de rendre le ski de compétition abordable et accessible au plus grand nombre.

Il le peut grâce aux subventions de la mairie, de la station des Brasses, du département et aussi grâce à nos manifestations. Pendant des années le ski club a organisé un concours de Bûcherons, la dernière édition a eu lieu en 2016, nous portons maintenant nos efforts sur l'organisation d'un grand Loto à la salle communale de Boège au début de l'automne complété cette année par un loto des enfants l'après-midi.

Le Ski Club par ses résultats sportifs montre sa bonne santé et son dynamisme. Chaque année il présente des enfants dans les compétitions nationales (Ben'J, Coq d'Or) et internationales (Scara) où Alanis Arrigoni a obtenu de bons résultats la saison dernière. Le Ski Club est aussi présent sur les championnats de France citadin où Jade Burki de Bonne s'est distinguée en montant à deux reprises sur le podium (2° en Slalom et 3° en Géant).

Nous pouvons en être fiers, preuve qu'un petit club comme le nôtre peut rivaliser face aux grands clubs de stations prestigieuses!

Un très bel exemple de bénévolat et de don de soi avec les 31 années de Stéphane Grillet au sein du ski club: après avoir été élève, compétiteur, moniteur, membre du bureau en tant que secrétaire, président et vice-président du club, Stéphane tire sa révérence au bureau tout en précisant qu'il restera toujours fidèle. Merci Stéphane!



Nous remercions la mairie pour son soutien. Un grand merci aussi à Catherine Pellet Bourgeois notre présidente depuis 30 ans qui n'a pas compté ses heures au service de tous. Le Club ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui sans son impulsion et sa motivation sans faille.

**Présidente:**

Catherine Pellet-Bourgeois

www.ski-club-bogeve.com

FOOT DE BOGÈVE

Depuis de nombreuses années, adultes et enfants se retrouvent le mercredi dès 18h30 pour jouer au foot sur le stade des Chaix ou au gymnase en hiver. Toute l'année, vacances scolaires ou non, ces passionnés se rassemblent, dans une ambiance détendue et conviviale, sans match officiel, juste pour le plaisir de jouer ensemble! N'hésitez pas à nous rejoindre régulièrement ou non, pas d'inscription nécessaire, ni de cotisation.

**Président:** Raoul Chardon

☎ 04 50 36 63 61

GYM DE LA VALLÉE VERTE



- **Gym de remise en forme** à la salle des fêtes de Bogève.
Lundi: 18 h 30 - 24 inscrits (cours complet)
19 h 45 (un peu plus intense) - 19 inscrits
« Il reste quelques places si vous voulez nous rejoindre !!! »
- « Acti'march » au stade des Chaix (une heure)
lundi à 9h00 et jeudi à 9h15

✉ gv.vallee.verte@gmail.com
<https://gymnastiquevalleeverte.jimdo.com>

AUTRES

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Nous sommes une association de loi 1901 fondée en 1964. L'ACCA (Association de Chasse Agrée) de BOGÈVE compte 22 membres Bogévans de différents âges et d'horizons variés (répartis en 2 équipes), nous comptons 2 femmes dans nos rangs, le plus jeune de nos sociétaires a 15 ans, le plus âgé 73.

Nous nous retrouvons les jeudis, samedis, dimanches et jours fériés du 2^e dimanche de septembre jusqu'au 3^e dimanche de janvier pour partager notre passion commune.

La pratique de la chasse est très encadrée, nous devons suivre des règles très strictes de sécurité et avons l'obligation de porter des vêtements de couleurs vives pour être visible de tous les utilisateurs de la nature.

Je vous invite d'ailleurs à faire de même lors de vos sorties en forêt.



Lorsque la saison froide arrive, nous distribuons du maïs et du pain sec, pour aider les animaux à supporter les rigueurs de l'hiver et leur assurer un complément de nourriture.

La société de chasse c'est aussi un service de garderie, assuré par une personne assermentée par le préfet de la Haute-Savoie, qui a pour devoir de réguler les renards et corneilles noires qui sont considérés comme une espèce « nuisible ». Le garde peut aussi intervenir lors de la divagation de chien et dans ce cas, il est autorisé à emmener le chien à la SPA.

Il existe aussi un service (gratuit) pour attraper les fouines, qui peuvent endommager les sous-toitures de vos maisons ou, ce qui est plus gênant, trouer vos durites de moteurs de voitures. Dans ce cas un piégeur agréé peut intervenir à votre domicile pour y poser une cage. Les pièges dits « cages » sont des cages qui ne blessent pas les animaux qui y pénètrent, ce qui permet de relâcher les animaux de compagnie qui se feraient prendre. Malheureusement ce procédé est très long et ne marche pas à tous les coups. Le piégeur peut alors vous orienter vers des dispositifs répulsifs à ultrasons (en vente sur internet) ou naturel (pulvérisateur).

« La chasse vient de nos traditions populaires, elle doit avoir ses règles, son éthique. Elle doit faire en sorte de protéger les espaces et les espèces. »

Jean Pierre Raffarin.



Président : Cyrille CHARDON

☎ 07 70 77 20 28

✉ valerie.albre@orange.fr

GROUPE DES AÎNÉS

Le groupe des aînés - groupe informel, libre et gratuit - **accueille tous les mercredis d'octobre à mai de 13h30 à 17h30** (sauf pendant les vacances scolaires), dans la salle de l'ancien presbytère, celles et ceux qui veulent se joindre à lui pour jouer aux cartes, tricoter, crocheter ou tout simplement pour papoter !



Cette année nous participerons à « octobre rose » en collaboration avec la Mairie.

Vos pelotes de laine inutilisées, seront toujours les bienvenues, le solde de nos travaux étant destiné aux œuvres (scouts de Cluses).

Nous en profitons pour remercier les personnes anonymes ou non pour leurs dons de laine et de fournitures.



Marie-France Pinget

☎ 04 50 36 61 65

PAROISSE



Contact Général : Maryvonne BAUD-GRASSET

☎ 04 50 36 60 48

Aumônerie : Denis GRILLET

✉ grillet.denis@gmail.com

Chorale / Musique : Éliane BAUD-GRASSET

☎ 04 50 36 97 60

COOPÉRATIVE LAITIÈRE

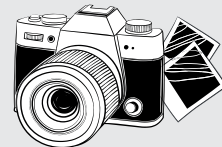
Aujourd'hui le lait des producteurs de la coopérative laitière de Bogève permet de produire du reblochon, de l'abondance, du fromage à raclette de Savoie, de la Tomme de Savoie, de l'emmental de Savoie, le tout sous le signe de qualité AOP-IGP.



Président: Philippe Pinget
 ☎ 06 26 56 75 31
 ✉ pinget.philippe@wanadoo.fr

CONCOURS PHOTOS

M. le Maire et son Conseil Municipal sont heureux de vous annoncer le lancement du premier concours photos de Bogève. Le concours est ouvert à tous du 21 juin 2018 jusqu'au 21 juin 2019 pour la dernière sélection et nous permettra de mettre en valeur notre commune sur nos différents outils de communication mais aussi de préserver notre patrimoine pour les générations futures.



Le règlement détaillé est disponible sur notre site internet et nous vous espérons nombreux à partager vos clichés de notre village au fil des saisons.



sur notre site internet www.bogève.fr
 ou auprès de Christel à l'Agence Postale.

L'EMMONTAGNÉE

« Mémoire de nos villages »... Vachement bons, ces pâturages!

Le 15 mars 2017, l'écomusée PAYSALP, avec l'aide précieuse de Maryvonne BAUD-GRASSET et Vincent CHARDON, a organisé un après-midi projection souvenir sur le thème de l'emmontagnée.

Tous les âges étaient présents, tous étaient captivés, d'intéressantes questions ont trouvé réponse dans la joie et la bonne humeur, accompagnées de nombreuses anecdotes sur la vie d'autrefois. Depuis la montée des vaches, l'installation à l'alpage, la coupe et la descente des foins, jusqu'à la descente du lait à la fruitière, que ce soit par le câble, à dos d'âne ou à moto, les souvenirs ont emplis la salle avec nostalgie.

Les séances « Mémoire de nos villages » ont tourné dans les différentes communes partenaires de l'écomusée dans le cadre de l'action « Don de mémoire », dans le but de retransmettre aux habitants les documents et la mémoire récoltés auprès des habitants de manière participative par nos collecteurs bénévoles, avec l'aide systématique d'une personne-ressource de la commune pour l'animation de la séance.



GOÛTER DES AÎNÉS

Comme chaque année, nous nous sommes réunis avec les aînés de la commune pour partager le traditionnel goûter et un moment d'amitié.

Paysalp nous a fait revivre un moment de « Mémoire de nos villages ». Après cet échange nous avons pris le verre de l'amitié et partagé la délicieuse brioche.

MJCI



Côté Accueil de Loisir Intercommunal (ALI)

Pendant tout le mois de juillet les enfants de 6 à 10 ans étaient accueillis à Onnion pour sa nouvelle « BASE NATURE ».

Récupérés par une navette, les enfants prenaient la route de la montagne pour la journée!

Au programme, « choisis tes vacances, choisis ton activité »: piscine à gogo, tennis, foot, randonnée, biathlon, musique, danse, pétanque, nuitées sur place, repas sur la terrasse... et tellement d'autres choses...

Une expérience que les enfants ont réellement apprécié et qui se prépare à être renouvelée en juillet 2018 et pourquoi pas en août aussi!

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis et les vacances scolaires (hors vacances de Noël) pour le plus grand bonheur des enfants.

Les animateurs ont une multitude d'idées afin qu'ils passent des moments inoubliables.



Côté activités régulières

Après la pause estivale, les animateurs techniques ont repris le rythme des séances hebdomadaires en déroulant pas moins de 150 heures d'activités chaque semaine. Avec en nouveauté cette saison, 2 nouvelles séances d'art créatif, les ateliers pop rock en musique, des ateliers en famille et plus de stages pour permettre une activité ponctuelle et diversifiée pour l'ensemble de la famille.

Côté saison culturelle

Une programmation culturelle qui s'annonce riche en rencontres lors des conférences, « punchy » pour sa soirée Celtic du 10 mars et à mourir de rire le dimanche 20 mai lors du spectacle humoristique de Cécile Giroud et Yann Stotz.

Côté projet

Si la circulation aux abords de la MJCI est en ce moment très compliquée, c'est pour la bonne cause: le prochain déménagement de la MJCI dans de nouveaux locaux! Salles d'activités plus spacieuses, espace jeunes, espace d'accueil du public adapté, espace de travail revisité... autant de nouveaux espaces qui permettront à la MJCI de faire vivre son nouveau projet associatif.

Depuis quelques années, le nombre d'activités organisées sur la commune de Bogève diminue soit par le départ d'animateur technique soit par le manque d'adhérents. La nouvelle MJCI est l'occasion de réfléchir à une organisation différente favorisant « l'itinérance d'activités » dans les villages éloignés des gros bourgs.

Si la MJCI, avec ses 1 400 adhérents, est une association gérée par une dizaine de bénévoles, elle compte bien associer ses adhérents et la population pour participer à la mise en œuvre de ce nouvel espace « d'éducation populaire ».

Côté Bogève

59 habitants de Bogève étaient adhérents en 2017 à la MJCI. 34 (9 adultes et 25 enfants) ont pratiqué une activité régulière et 25 enfants ont participé à l'accueil de loisirs.



04 50 36 85 10
 info@mjci.net
 jeunes@mjci.net
 www.mjci.net

HÔTEL DES BRASSES

Après plus de 70 années d'activité, la pension de famille / hôtel des Brasses va faire peau neuve.

Le bâtiment de 1849 qui servit jadis de lieu névralgique du village pour les colporteurs et Genevois en quête d'air pur, s'était depuis la période d'entre 2 guerres transformé en pension de famille. Depuis 4 générations, y perdure l'esprit du savoir recevoir en toute simplicité et authenticité. C'est dans cet esprit que vient s'inscrire ce programme de rénovation. Conserver une activité d'hébergement touristique pour les visiteurs qui viennent apprécier tant les sports d'hiver que les randonnées estivales dans nos belles montagnes.



Le bar et le restaurant resteront fermés durant cette période d'intense rénovation. Un nouveau chapitre qui s'ouvrira donc vraisemblablement pour la saison d'hiver 2019.

RESTAURANT LE JORAT

Au cours d'une randonnée avec mes enfants, j'ai remarqué ce beau bâtiment à l'abandon que j'ai acquis en 2004. Il s'appelait le Jorat, j'ai souhaité conserver son nom d'origine.

De son activité d'hôtel-restaurant, mon souhait a été d'y vivre et de partager ce lieu en le transformant en appartement de vacances et chambres d'hôtes. Il me fallut 3 années de travaux avant de pouvoir recevoir mes premiers clients.

J'avais fait le pari d'en faire mon activité principale et maintenant je peux dire que mon challenge a été remporté. Malgré une clientèle régulière je dois conserver un dynamisme afin de préserver une fréquentation annuelle. Nous pouvons recevoir une trentaine de personnes dans des logements allant de 2 à 15 couchages.

Quelque chose manquait mais, depuis cet automne ma compagne,



C'est avec plaisir que nous vous recevrons!

Sophie, a ouvert son restaurant dans l'ancienne salle de réception. Nous y faisons une cuisine simple, de terroir en privilégiant les produits locaux avec une petite carte qui s'adapte aux saisons.

Par le plus grand des hasards, l'hôtel des Brasses se voyant fermer pour cause de travaux, ils nous ont proposé de reprendre leur clientèle journalière afin de répondre à la demande des entreprises travaillant sur Bogève. Nous en profitons pour remercier l'hôtel des Brasses, ainsi que la mairie pour leur soutien.

Bruno et Sophie

📍 1 170, route de Chaîne d'Or
☎ 04 50 85 05 64



Horaires:

- Le midi du lundi au samedi
- Le soir: mardi, mercredi, vendredi et samedi

COUPE 66

Depuis plus de 20 ans, le salon Coupe 66 offre des services de coiffure et d'esthétique aux Bogèvens.

Un salon à Bogève, c'est un service de proximité mais c'est aussi un lieu de rencontre des villageois et Virginie connaît bien les têtes des petits et grands puisqu'elle a passé 17 ans au salon dont 10 années en tant que patronne.

Si aujourd'hui une page se tourne pour Virginie, la continuité des services aux clients et clientes est assurée par Vanessa, la nouvelle patronne, depuis juin 2017. Vanessa, qui était apprentie de 1997 à 2001, reprend le salon de ses débuts après avoir perfectionné son savoir-faire durant quelques années à Annemasse. « C'est un retour aux sources ! Une belle surprise de retrouver Bogève et ses habitants. » dit Vanessa. La pérennité de ce salon contribue à maintenir un centre bourg dynamique et accueillant, ce dont la municipalité ne peut que se réjouir.



43, route de la Mairie
04 50 36 64 29

Horaires :

- lundi de 8h30 à 18h
- mardi et jeudi de 8h30 à 19h
- vendredi de 8h à 17h30
- samedi de 8h à 16h



Petit mot de Virginie :

« J'ai eu une chance incroyable d'exercer un métier proche des gens et au cœur de ma commune. Je remercie mes fidèles clients/clientes qui m'ont accompagné année après année. Je souhaite à Vanessa et son équipe de prendre autant de plaisir que moi et de continuer à faire grandir Coupe 66 ».



LA FERME DU JOURDIL

C'était jour de fête ce week-end à la Ferme du Jourdil, au hameau de « Chez Jouillon ». En effet, installée depuis quelques mois à la ferme familiale, Noémie Chaneac inaugurerait ses nouvelles installations et en particulier la boutique de vente, objet des derniers travaux.

Noémie, accompagnée de son apprentie, Charlène, a accueilli parents, amis, élus et curieux pour découvrir les installations et les produits proposés à la vente, reblochon, tomme blanche et fromage à tartiflette.

Noémie fabrique à Bogève un reblochon fermier en tous points remarquable. Pour cette native du Reposoir, le reblochon a toujours été sa passion et elle met tout son savoir dans la fabrication et l'affinage de ses produits. Ses vaches, 30 laitières et 20 génisses, paissent dans le champ attenant à la ferme. Tôt le matin, c'est l'heure de la traite, puis la fabrication dans la foulée, environ 60 reblochons par jour, avant l'affinage qui prend « un certain temps »

Le reblochon fermier est produit à partir du lait du même troupeau. Ce lait ne doit subir aucune intervention avant la fabrication du fromage.



Lors de l'inauguration de ses nouvelles installations, Noémie n'a pas eu de mal à convaincre du bien fondé de son implication, tant, elle sait faire passer sa passion pour son travail. Dégustation et vin chaud ont clôturé la visite. Cette petite entreprise ne manque pas de qualité, ni d'ambition, ni d'avenir.

Article du Dauphiné Libéré du 28 décembre 2017



route des Chaix
07 50 23 51 49

JEUX : L'AGRICULTURE

Relier la vache à sa race



A

1 Tarine



B

2 Abondance



C

3 Montbéliarde

Relier des anciens outils agricoles avec leur fonction et trouver leur nom.



D

4 Servait à recueillir le lait pour le laisser reposer (et ainsi, entre autres récupérer la crème). La servante servait à tenir le filtre à lait.



E

5 Servait à lier les gerbes de blé.



F

6 Servait à tenir au chaud la tête des chevaux